

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2013

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 654)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 79

présenté par
Mme Abeille

ARTICLE 3 BIS

À l'alinéa 2, après le mot :

« un »,

insérer le mot :

« équipement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.